

Atelier paléographique

13 janvier 2024

Mariage à Auxerre

(Yonne) (89)

Église Saint-Loup

Claude Monnot et **Antoine Paradis**

le

22 février 1694

Il y a 330 ans

Claude a **18 ans et demi**

Antoine a **38 ans**



Auxerre – Yonne (89)

Commune située dans le nord-ouest de la **région Bourgogne-Franche-Comté**, c'est le chef-lieu du département.

Église Saint-Loup

Construite entre le X^e siècle et le XII^e siècle, cette église se trouvait dans le haut de la rue Cochois et s'orientait parallèlement à celle de Saint-Germain.

Il en reste un pan de mur et une feuille d'acanthé visibles depuis la ruelle Saint-Loup.

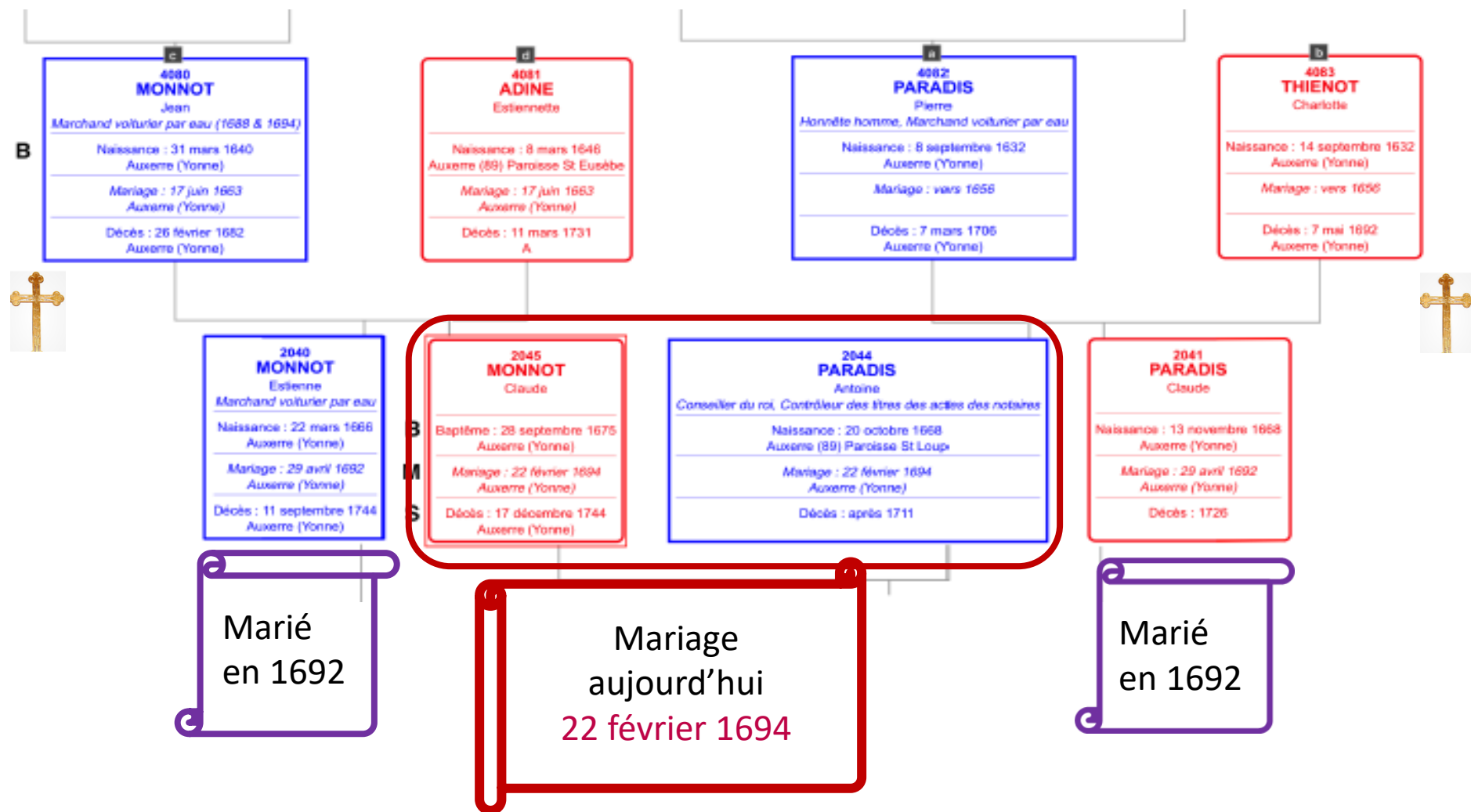
Vingt-sept églises ou chapelles, datant de plusieurs siècles, ont disparu au XVIII^e siècle

- La ville possède un patrimoine historique médiéval et de la Renaissance.
- Il y a trente-cinq monuments historiques inscrits ou classés, et trois musées de France.
- Exception de la langue française, le « x » se prononce « ss ».

L'orthographe actuelle du nom provient d'une habitude des scribes du Moyen Âge, de remplacer les doubles « s » par une croix, ce qui n'en modifiait pas la prononciation.

Cette croix assimilée au « x » du grec ancien, n'a été prononcée « ks » en français qu'à partir du XVIII^e siècle, mais l'usage de la prononciation est resté.

Claude MONNOT et Antoine PARADIS



Ascendants de Geneviève F. - Ancêtres par alliance de Gérard F.

Parenté entre Claude Monnot et Gérard F.



Zoom sur l'acte

Mariage de

Claude
Monnot

et

Antoine
Paradis

le 22

février 1694

À Auxerre
église Saint-
Loup

Et nous nous sommes après avoir publié deux banns et avoir
 vu et entendu par quatorze et vingt-neuf ans de banns
 et ayant obtenu dispense du troisième, laquelle en
 demeuré entre nos mains après avoir été enregistré
 au greffe des jussionnaires ecclésiastiques et d'attesté du

nous nous sommes par la suite de ces deux unions et certain bann
 anuim imper
 paroisse
 lieu d'

honorable homme Pierre Paradis
 marchand
 paroisse de
 honorable homme Jean Mammor
 paroisse de
 honorable homme
 paroisse de

Antoine
 Paradis
 et Claude
 Monnot

M.

leur mutuel consentement ay perçu que Maître Pierre
 Paradis par lui et Monnot au lieu de solennellement
 contracté en mariage par parole et en présence
 célébré la sainte messe en laquelle il leur a donné la
 bénédiction nuptiale et leur a fait les cérémonies
 observées par nous avec sainte Eglise en présence des
 parus et nous nous sommes soussigné. *Claude Monnot*

Pierre Paradis
Claude Monnot
Antoine Paradis
Jean Mammor
Pierre Paradis
Antoine Paradis
Germaine Vienoz

Transcription

Mariage Claude Monnot 22 février 1694 Auxerre Saint-Loup

- 1 - Le/mesme/jour après avoir publié deux bans scavoir
- 2 - les/dimanches quatorze et/vingt/et/un/iesme febvrier
- 3 - en ayant obtenu dispense du/troisiesme laquelle est
- 4 - demeurée entre mes mains après avoir esté enregistrée
- 5 - au/greffe des insinuations ecclésiastiques en datte du
- 6 - mesme/jour (trait de suite avant cachet) et/an/que/dessus/ et/ne s'y estant trouvé
- 7 - aucun empes (emplacement cachet)chement i/ai */sousigné curé de cette *j'ai
- 8 - paroisse (emplacement cachet) ayant jnterrogé* antoine paradis *interrogé
- 9 - fils/d' (trait de suite avant cachet) honorable homme pierre paradis
- 10- marchand voiturier par/eau et de de/functe Charlette* *Charlotte
- 11- thienot ses pere et/mere d'une/part et claude monnot fille
- 12- de feu honorable homme jean monnot vivant marchand
- 13- voiturier par eau et d/honneste femme/Estiennette adine
- 14- ses pere et mere tous/deux/de/cette/paroisse et ayant recu
- 15- leur mutuel consentement ay permis que Maistre pierre

Transcription (suite)

15- leur mutuel consentement ay permis que Maistre pierre

16- paradis prestre curé de monnetau les aye solennellement

17- conioint* en mariage par/parole en/présent et aye/insuite** *conjoint **ensuite

18- celebré la/sainte messe en/laquelle il/leur a donné la

19- benediction nuptiale selon la forme et/les ceremonies

20- observés par/notre mère sainte Eglise en/présence des

21- parents et/tesmoins sousignéz claude Monnot } signatures

Blaisol? E Monnot (Estienne frère de la mariée, voir arbre) AParadis } des mariés

P reaudeau + ruche

C Paradis (Claude sœur du marié, voir arbre)+ ruche Paradis + ruche Curé de
Monestau (Monéteau ?, au nord d'Auxerre)

E Adine veuve veuve Mon(n)ot

C huzron+ ruche (si 2 r de graphies différentes ?)

curé

germaine thienot

*probablement la tante du marié
cad la sœur de la mère décédée*

Commentaires

Il s'agit de l'acte de mariage religieux et non du contrat de mariage devant notaire.

Attention certains signent "Paradis" et d'autres ce qui semble être "Paradier", mais c'est le s final à double aigrette qui induit cette erreur de lecture. Ce qui est à l'origine ensuite de patronymes orthographiés différemment.

La date ne figure pas dans le texte, ni dans les actes précédent ou suivant. D'où l'intérêt de consulter plusieurs pages du registre (on ne le dira jamais assez) pour lever l'ambiguïté.

Pour faciliter vos transcriptions :

Si vous ne déchiffrez pas tout dès la première fois : Reprenez la totalité de la transcription – de préférence, en relisant tout depuis le début – plusieurs fois à plusieurs jours d'intervalle.

Graphies à noter

- v graphie identiques à un « u » ex. scavoir L.1, avoir L.4 . Les graphies seront différenciées plus tard au cours des siècles.
- h avec sa boucle sous la ligne ex. dimanche L.2
- p deux graphies employées dans le texte :
 - avec boucle ouverte se terminant en haut de la lettre ex. par
 - ou boucle fermée en bas comme dans notre graphie actuelle ex. parole L.4
- r rond la plus ancienne forme ex. jour L.1, avoir L.4

La plupart des autres r ressemblent à notre graphie actuelle

- l employé pour j ex. coniont L.17... ou inversement j pour i ex. jnsinuations L.5
- S à double aigrette en fin de mots ex. bans L.1, dessus L.6, mes mains L.4